

# Association des Familles de Montgeron

## BOURSE "PUÉRICULTURE"

27- 28 et 29 Mars 2026

frais  
encaissés

FICHE  
n°

Nom :

tél : .....

Adresse :

CP-VILLE:

Email (pour recevoir les dates de nos bourses) en majuscules SVP

(parties grises réservées à l'Association)

	Désignation, marque, couleur, motifs.....	taille	Prix
A			€
B			€
C			€
D			€
F			€
H			€
J			€
K			€
L			€
M			€
P			€
R			€
S			€
T			€
V			€
W			€
X			€
Z			€

Initiales et  
noms des  
bénévoles  
Afm  
.....

Le déposant reconnaît avoir pris connaissance du règlement de cette Bourse et l'accepte.

Signatures du déposant :

Au moment du dépôt : .....

Au retrait des invendus et encaissement : .....

Total des ventes

Retenue de 10% —

**TOTAL à PAYER**

€

- chèque
- espèces



# Association des Familles de Montgeron

1 place de Rottembourg 91230 MONTGERON

Site : [www.famillesmontgeron.com](http://www.famillesmontgeron.com) Mail : afmontgeron@orange.fr

## BOURSE "PUERICULTURE" 2026

27

- 28 et 29 Mars

**PAS D'INSCRIPTION PRÉALABLE - ENREGISTREMENT DES LISTES SUR PLACE.**

**ATTENTION ! 2 listes maximum par personne présente et par famille**

### Principe

Nous prenons en dépôt et mettons en vente, pour tout particulier de Montgeron et ses environs, vos articles pour bébé : poussettes, landaus, parcs, sièges- autos homologués, chaises hautes, lits pliants, mobilier monté, accessoires divers, etc...jouets, vêtements de bébé (0 à 3 ans)

### Où ?

A la salle du NOUZET 115, route de Corbeil à MONTGERON,  
Quartier de la glacière . Parking à proximité

### QUAND ?

- > Dépôt: VENDREDI de 14h30 à 18h30 et SAMEDI de 9h à 11h30
- > Vente : SAMEDI de 14h à 18h
  - Les poussettes des acheteurs seront consignées à l'entrée.
  - Règlement en espèces ou par chèque
- > Reprise des invendus et paiement: le DIMANCHE obligatoirement de 10h à 11h30

### Comment ?

- Chaque liste (18 lignes maxi) de matériel (ou) et vêtements sera remplie d'avance par le déposant. Elle sera enregistrée contre **paiement immédiat de 1,50€ par liste** (pour frais de fonctionnement).
- Des étiquettes de vente standardisées seront apposées par nos bénévoles sur les produits propres, complets et en bon état.
- Les lots textiles seront composés de 3 articles au maximum, solidement cousus entre eux par le déposant (épingles de sécurité refusées) . Ils seront présentés SANS sac plastique
- Les différentes pièces d'un article (poussette, gros jouet) devront être solidement ficelées entre elles et présentées SANS sac plastique, ni film transparent.
- Les slips, chaussettes, articles tricotés, couvertures en laine seront refusés.

**les peluches ne sont pas acceptées**

- Pour le gros matériel: joindre si possible la notice d'utilisation. Une copie de la facture favorise la vente.

**le matériel électronique devra être muni de piles et essayé sur place**

- Les articles, à monter, le seront sur place par les déposants (idem pour la reprise).

**Une commission de 10% sera retenue sur le montant des ventes**

**ATTENTION ! L'Association des Familles de Montgeron décline toute responsabilité  
en cas de vol, perte ou détérioration.**

**Vos éventuels DONS d'articles INVENDUS en bon état seront acceptés sur place le  
dimanche matin pour transmission à la Ressourcerie de Montgeron, selon ses besoins.**